

TURNY >> Notre commune

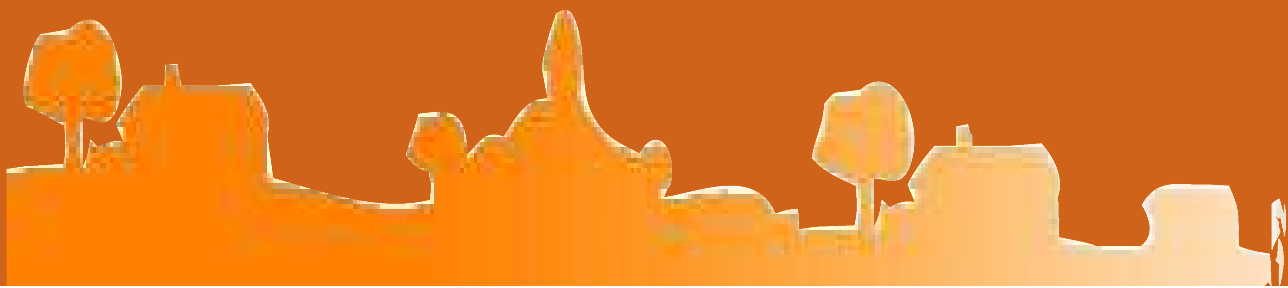
BULLETIN MUNICIPAL

N°24 - Octobre 2017



Rentrée scolaire à l'Ecole de la Brumance

Sécurisation - Voirie - Trottoirs



La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et
Gîte

Pour 2 personnes.

Route des Varennes
89570 TURNY

Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET



Site : www.petitevarenne.fr , mbl : petitevarenne@free.fr , tél : 33 (0)3 86 35 21 47



VISIRIS
votre opticien spécialiste

Elodie Prunier
26, av Joséphine Normand
Route de Saint-Florentin
89210 Brienon-Sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h-12h/14h-19h
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h

Tél : 03 86 43 84 34
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr

Hedou Funéraire

Turny - Saint Florentin



4, route de Chennevières
89570 Turny
Tél. 03 86 35 02 08

7, rue du Faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
Tél. 03 86 35 04 50

La Forêt d'Othe

L'artisan de tous vos projets

Charpente - Couverture

Maison à ossature bois (MOB) - Garage
Bâtiment industriel, agricole et artisanal
Technologie photovoltaïque
Rénovation charpente et couverture

Menuiserie artisanale

Porte - Fenêtre - Escalier
Placard - Portail

Maison Ossature Bois



MOB'HOME
La construction nouvelle génération

03 86 35 29 52
contact@lafort-dothe.com



www.lafort-dothe.com
6, route des Chennevières • 89570 TURNY

SOMMAIRE

- Vie municipale.....P4
 - Conseil Municipal 20 juillet
 - Conseil Municipal 28 septembre
- Communauté de Communes ...P9
- Aménagement-travaux.....P10
 - Entretien des voiries
 - Trottoirs
 - Circulation et sécurité
 - Bâtiments communaux
- Vie économiqueP14
 - SARL Parisot Couverture
- Fêtes et cérémonies.....P15
 - 14 juillet
 - Bistrot Nomades
 - Balade des Secrets
 - Inauguration Ecole de la Brumance
- Patrimoine Culture.....P18
 - Musiques en Voûtes
 - Sortie culturelle Nabucco
- Vie associativeP20
 - Association du Patrimoine
 - ADMR
 - Compagnie du Parapluie
 - Turny Danse

Le mot du Maire



Cette année encore, nous avons vécu à Turny un bel été. Je ne vous parle pas de météo mais des activités proposées, qu'elles soient traditionnelles ou innovantes, culturelles ou festives, chacun pouvait trouver de quoi se satisfaire. Bien sûr par l'Office du tourisme de la CCSA qui s'en fait écho, notre programme estival se complétait avec celui des villages avoisinants.

Le 14 juillet et notamment le feu d'artifice du 13 juillet au soir a connu une affluence remarquable d'ue, il faut le reconnaître, à l'annulation ou au report de feux d'artifice voisins. L'occasion pour beaucoup de s'apercevoir que notre petit village offrait un spectacle agréable.

Nous avons accueilli, à l'initiative de l'Office du Tourisme, les « Bistrots Nomades », soirée combinant spectacle et repas champêtre. Malgré une météo peu clémente, ce fût une réussite. La restauration était assurée par Turny Pétanque qui a offert une prestation remarquable et remarquable. Qu'ils en soient ici remerciés, la participation de tous est gage de réussite.

Lors des journées du patrimoine c'est l'association éponyme qui a pris l'initiative d'organiser un concert de polyphonie corse qui lui aussi fut couronné de succès. Cette association œuvre pour la rénovation de notre église et je les en remercie également. Pour clore l'été, la commune a eu le plaisir d'accueillir le festival « Musique en Voûtes ». Au cours de cet après-midi se sont succédés, visite commentée de l'église, Balade des Secrets, concerts du groupe Ellis et du Quartor Manfred. Un après-midi riche et varié qui a fait encore une fois rayonner Turny.

La programmation de l'été prochain s'annonce déjà, puisque nous devrions de nouveau accueillir le Festival en Othe (en alternance avec Chailley) et se prépare la fête des 500 ans de notre église, point d'orgue de l'été 2018.

L'opération construction de l'école et aménagement des abords touche à sa fin. Les élèves et enseignants ont pu, comme prévu, prendre possession des lieux pour la rentrée. Le déménagement s'est réalisé avec des bénévoles, que je remercie, et notamment notre équipe de jeunes qui ont démontré une fois encore leur dynamisme. Chacun a pu apprécier la qualité de la réalisation lors de l'inauguration et de la journée portes ouvertes, gommant pour beaucoup les incertitudes du bien fondé de cette réalisation. Mais déjà nous travaillons sur la suite de notre programme de réhabilitation des bâtiments communaux par la rénovation de ce qui est désormais l'ex-maternelle. Nous y installerons la cantine (qui a déménagé provisoirement dans l'ex-classe de primaire), les locaux du service technique et les pompiers de notre CPI. La mise en œuvre des travaux pour laquelle nous pouvons bénéficier de subventions est retardée au printemps en attente de ces financements.

Chacun a pu remarquer dans nos rues l'incidence de l'interdiction du désherbage chimique et l'absence de technique alternative acceptable. Nous avons pu également remarquer que beaucoup d'entre vous ont fait l'effort de palier à cette contrainte en maintenant les abords de leur propriété agréable. C'est un signe de l'implication de tous et chacun à l'amélioration du cadre de vie. Je vous en remercie.

L'été est terminé et la rentrée déjà passée. Chacun a repris ses activités, nos associations ont, elles aussi repris leurs activités en vous proposant de multiples occasions de vivre ensemble des moments agréables.

L'hiver se profile, saison où les relations humaines quotidiennes sont moins nombreuses, c'est pourtant l'occasion, en attendant les fêtes de fin d'année, de participer aux multiples opportunités de se retrouver.

Je vous souhaite une bonne fin d'année, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Stéphane Gallois

**BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY**
N°24 - Octobre 2017

Directeur de la publication
Stéphane Gallois

Comité de rédaction
Commission Communication
Responsable J.Claude Chevalier
Daniel Berchery - Maryvonne
Crochet Gosso

Réalisation
Cathy Colin
Laurette Cerveau

Photos
Mairie de Turny
Associations

Impression
Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :
bim@turny.fr

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal est disponible à la Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 20 juillet 2017

Présents : Viviane Chaussin, Cathy Colin, Maryvonne Crochet Gosso, Daniel Berchery, Jean-Pierre Charonnat, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Stéphane Gallois, Jean-Marc Suinot.

Absents excusés : Véronique Jorge, Jean-Charles Combaluzier, Frédéric Imbert, Jean-Marc Foucher (pouvoir à Viviane Chaussin).

1. DEMISSION DE FLORENCE BOLZAN REPLACEMENT AUX COMMISSIONS

Par courrier du 19 juin, Florence Bolzan a fait part de sa démission. Il est possible de la remplacer dans les commissions dont elle faisait partie :

- . Commission des biens communaux
- . Commission fêtes, vie sociale, vie associative,
- . Construction école
- . Sous-commission vie scolaire

Viviane Chaussin se propose pour la commission « construction école ».

La démission de Frédéric Imbert est annoncée pour déménagement mais pas obligatoire. Le Conseil Municipal se composera donc à terme de 12 élus.

2. PAIEMENT PAR TIPI DES REDEVABLES A LA COMMUNE DE TURNY : CONVENTION ET FORMULAIRE D'ADHESION

Dorénavant il est proposé aux redevables de régler :

. par prélèvement à la perception (cantine, garderie, loyer).

. par paiement à distance via le dispositif TIPI Titre Payable sur Internet. Concernant ce dernier moyen de règlement, le Conseil Municipal doit prendre une délibération pour adhérer et donner l'autorisation au Maire de signer la convention car le coût de ce service est à la charge de la collectivité :

pour les paiements < 15 € : 0.03 € + 0.2 %.

> 15 € : 0.05 € + 0.25 %

soit pour 30 € (garderie) => 0.03 + 0.075 € = 0.105 €

300 € (loyer) => 0.05 + 0.75 € = 0.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le principe du prélèvement et du paiement en ligne des titres de recettes via le dispositif TIPI à compter du 1^{er} septembre 2017 et sur l'autorisation de M. le Maire à signer la convention régissant les

modalités de mise en œuvre de la présente délibération et à inscrire au budget les crédits nécessaires à la dépense : 1 voix pour (C. Colin), 5 abstentions (S. Gallois, M. Crochet Gosso, V. Chaussin, JP Charonnat, JM Foucher), 4 voix contre (JC Chevalier, JF Chollet, JM Suinot, D. Berchery).

Seul le prélèvement sera donc mis en place.

3. TAUX VACATIONS SAPEURS POMPIERS AU 1^{er} MARS 2017

Conformément à l'arrêté ministériel du 06/04/2017 publié au Journal Officiel le 08/04/2017, les nouveaux taux des vacations horaires sont applicables au 1^{er} mars 2017, soit :

Sous officiers 9,29 €/heure

Caporaux 8,22 €/heure

Sapeurs 7,66 €/heure

Le Conseil Municipal, à 10 voix pour :

- accepte que les vacations soient désormais indemnisées selon ce nouveau tarif au 01/03/2017

- fixe à 75% du tarif horaire l'indemnisation versée pour les manœuvres (les interventions étant indemnisées par le SDIS).

- rappelle que l'indemnisation pour formation est de 70 % du taux horaire

Pour info le recrutement d'Aurélia Leyrat est en cours suite à l'avis favorable du Comité Consultatif des Pompiers et sous réserve d'aptitude médicale. Il faudra ensuite procéder à son équipement.

4. FORET : PARCELLES A INSCRIRE A L'ETAT D'ASSIETTE 2018 (PARCELLES N° 5, 26 et 35)

Conformément au programme établi et après contact de Jean Charles Combaluzier avec le nouvel interlocuteur de l'ONF, Monsieur Pons, il est proposé :

❖ Parcelles 5-26-34 : de vendre les fûts (troncs) et de conserver les houppiers pour mettre en affouage

❖ Parcelles 34 et 35 : de vendre des lignes (ouverture de cloisonnement) et des fûts (les lignes étant difficilement exploitables par nos affouagistes).

(10 voix pour).

5. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINIS- TRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE DE 35 H SUITE A AVANCEMENT DE GRADE

L'Adjoint Administratif Principal étant promu au grade supérieur par ancienneté, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe d'une durée de 35 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} août 2017 (10 voix pour).

6. AVIS DU CONSEIL SUR LE DOSSIER « ENQUETE PUBLIQUE » DUC CHAILLEY

Suite au dépôt par la société DUC le 30 novembre 2016, complété le 18 avril 2017, d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une unité d'abattage et de découpe de volailles, de traitement de sous produits animaux, de fabrication d'aliments pour volailles à base de céréales sur la commune de Chailley, une enquête publique a eu lieu du 13 juin au 13 juillet inclus.

La commune de Turny étant concernée par le périmètre, le Conseil Municipal peut donner un avis concernant cette demande d'installation. Les conseillers ont pu consulter l'intégralité des documents de l'enquête sur internet.

Différents points sont abordés : développement économique, emplois, circulation, nuisances et environnement.

Avis favorable du Conseil (10 voix pour).

7. DEMANDE DE FINANCEMENT SEJOUR SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE

Il s'agit d'une demande de financement du séjour de fin d'année pour les élèves de Turny scolarisés en classe de primaire à Turny qui s'est déroulé au centre équestre de la Source à Epineau les Voves les 3 et 4 juillet.

Le coût s'élève à 108 € par élève.

La participation des familles est de 30 €, la part de la coopérative de 40 € par enfant, reste 38 € à la charge des communes, soit pour la commune de Turny : 608 € pour 16 élèves concernés.

Il est rappelé que cette sortie a un but pédagogique.

Un rappel sera fait aux institutrices afin que la demande soit faite avant la réalisation du séjour.

(10 voix pour)

8. OUVERTURE DES OFFRES D'ACHAT DE LA BALANCOIRE ET DU TOBOGGAN

Comme il en était convenu au dernier Conseil Municipal, l'ouverture des offres pour la balançoire et le toboggan est effectuée lors de cette séance. Une seule offre, sous enveloppe anonyme, est parvenue en Mairie. Il s'agit de celle de M. et Mme Chaussin pour 80 € à qui le lot à démonter est attribué.

9. VOIRIE – AMENAGEMENT SECURITE RUE DES CANES – GRANDE RUE – BAS-TURNY

Voirie : sécurisation

La commission a étudié divers aménagements pour faire diminuer la vitesse dans un 1^{er} temps sur 3 zones de la commune. D'autres zones pourront être concernées ultérieurement.

Jean-Claude Chevalier, à l'aide d'un plan, informe le Conseil Municipal des problèmes de vitesse rencontrés et des solutions qui peuvent y être apportées.

Rue des Canes : la vitesse est souvent excessive compte tenu de la taille de la route et des abords de la salle des fêtes. Il est donc envisagé de créer un ralentisseur trapézoïdal (plateau) en passage piéton devant la salle des fêtes (entre l'entrée du parking de l'église et le portail de la salle des fêtes) puis un ralentisseur traditionnel, dos d'âne, avant le pont du lavoir. Les positionnements ont été étudiés pour un compromis entre efficacité et gêne pour les riverains.

Grande rue : après étude de divers projets la commission a retenu uniquement le marquage au sol de stationnement alternatif (et stationnement interdit en face), entre le N°1 et la mairie afin d'inciter les riverains à stationner sur la route et laisser libre les trottoirs aux piétons.

La grande rue et la rue des Canes seront placées en « zone 30 ».

Route de la Brumance :

- dans le virage, après le traçage de l'axe médian de la chaussée par la CCSA qui montre une efficacité évidente en terme de vitesse, il est envisagé de poursuivre par un stationnement interdit aux abords du virage côté intérieur sur 30 m environ (marquage + panneau avec arrêté du Maire).

- entre arrêt de bus et sortie côté Turny. L'accotement en agglomération sur les routes départementales est de compétence communale (hors agglomération c'est le SRD). Aménagement côté pair, création d'un accotement enherbé drainant avec allée calcaire.

Sur le pont passage en largeur limitée (sens prioritaire vers Turny) avec pose de bordures franchissables pour création de trottoirs sans empêcher le passage des véhicules de grande largeur (agricoles). Empiétant sur la départementale cet aménagement a été étudié et proposé par le SRD.

Route de la Tuilerie : il s'agit d'empêcher les véhicules d'utiliser cette rue en déviation du stop de la route de la Guide. Il est donc envisagé de créer un massif de fleurs pour détourner le stop.

Le Conseil Municipal autorise (9 voix pour, 1 abstention JP Charonnat) le Maire à demander des subventions pour un montant estimatif de travaux de 30 000 €. Le choix des entreprises se fera lors d'un prochain Conseil.

10. A.P.S. ANCIENNE MATERNELLE AUTORISATION DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après modification du 1^{er} APS le montant des travaux envisagé est estimé (avant appel d'offre) à 330 000 €.

La commission a étudié et fait modifier à plusieurs reprises le projet. Les utilisateurs ont pris part à l'étude de ce projet (employé communal, employé de cantine, pompiers).

Le projet est présenté par le Maire. Un plan de l'extérieur est décrit suivi d'un plan intérieur (*voir plans*

>> Vie municipale

pages 12 et 13 de ce Bulletin Municipal).

Le bâtiment sera réaménagé en restaurant scolaire, locaux techniques, local pompier et aménagement d'un appartement locatif de 75 -80 m², dont les travaux suivants sont à réaliser :

- Fenêtres à changer
- Bâtiment à isoler
- Chauffage à refaire sur l'étage. La chaufferie étant commune un compteur séparé sera installé pour pouvoir refacturer au locataire.

Les compteurs d'eau et d'électricité seront séparés.
(9 voix pour – 1 abstention JP Charonnat)

11. CHOIX DU S.P.S. ET DU BUREAU DE CONTROLE BATIMENT MATERNELLE

Pour les travaux de réhabilitation du bâtiment de la maternelle il est nécessaire de recruter un bureau de contrôle et un cabinet SPS. Des offres ont été demandées. Le cabinet SOCOTEC, sollicité, n'a pas répondu.

La commission a étudié les propositions reçues.

Une note a été attribuée selon les critères de prix et technicité/pièces administratives.

Mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé)

	Note	Prix	Commentaires
Qualiconsult	15	2 635 €	Pas d'acte d'engagement
Dekra	17	2 673 €	

Le cabinet Dekra est retenu pour la mission SPS pour un montant de 2 673 € HT

(9 voix pour, 1 abstention JP Charonnat).

Mission contrôle

	Note	Prix	Commentaires
Qualiconsult	12	3 720 €	Pas d'acte d'engagement
Dekra	20	2 685 €	

Le cabinet Dekra est retenu pour la mission contrôle pour un montant de 2 685 € HT

(9 voix pour, 1 abstention JP Charonnat).

ANNICK QUIGNARD
Votre Coach

Tél. : 03 86 35 03 05
Port. : 06 30 37 78 95
annick.quignard@gmail.com
www.stanhome.fr

STANHOME
de la réussite

STANHOME
Forêt de la Vallée

KIOTIS
PARIS

12. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Lors de l'élaboration du budget 2017, la trésorerie n'avait pas repris le compte 2802 (frais liés aux documents d'urbanisme) sur le tableau des amortissements. Pour faire la régularisation il est nécessaire de prendre une décision modificative :

- Soustraire de l'article 020 dépenses imprévues : 5 573 €

- Transférer au compte 2802 amortissements frais liés aux documents. Urbanisme : 5 573 €

(9 voix pour, 1 abstention JP Charonnat)

13. QUESTIONS DIVERSES

❖ Convention piscine année scolaire 2017-2018

Comme chaque année la commune doit signer une convention avec la commune de Saint-Florentin afin que les écoles puissent fréquenter la piscine.

La période concernée est du 26 avril au 5 juillet 2018, le jeudi de 14h30 à 15h15.

Le tarif d'entrée est fixé à 6,40 € par enfant et par séance de 45 mn de natation.

10 voix pour autoriser le Maire à signer la convention.

❖ Mise en accessibilité sanitaires de la salle des fêtes. Pour rendre accessibles les sanitaires de la salle des fêtes et de la salle des associations, il avait été envisagé et présenté les travaux nécessaires. Le programme a été chiffré mais les travaux n'ont pas été votés.

Il est donc nécessaire de délibérer pour passer la dépense en investissement.

JC Chevalier prend la parole et revient sur l'agenda des travaux sur 2017 pour la mise en accessibilité.

Le coût total de l'opération est de 2 300 € HT soit 2 760 € TTC.

(10 voix pour, travaux confiés à l'entreprise Mazaudon).

Etat civil

Naissance

Tynaël NEGRELLO RODOT le 4 juillet 2017

Mariages

❖ Pierre Emmanuel ROLLAND & Sarah DELOUHANS
le 4 août 2017

❖ Stevens DENOLET & Gladys FORET
le 12 août 2017

Décès

Dominique DURVILLE (Factrice) le 2 octobre 2017

>> Vie municipale

Conseil Municipal du 28 septembre 2017

Absents excusés :

Cathy Colin (pouvoir à Viviane Chaussin),
Daniel Berchery (pouvoir à Maryvonne Crochet Gosso,
Jean-Marc Suinot (pouvoir à Véronique Jorge).

Démission : Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Frédéric Imbert, par courrier du 17 août suite à son déménagement pour Venouse. Il le remercie pour sa participation aux décisions municipales.

Le Conseil Municipal siège donc désormais à 12 conseillers.

1. APPROBATION DES STATUTS DE LA CCSA

Suite à la fusion des Communautés de Communes du Florentinois et de Seignelay/Brienon, les statuts ont été réécrits. Ils ont été approuvés par le Conseil Communautaire du 21 septembre 2017, le Conseil Municipal doit statuer sur cette évolution (12 voix pour).

2. RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE

La délibération concernant la ligne de trésorerie qui a été prise en mai 2016 donnait l'autorisation au Maire pour un montant de 200 000 € pour 1 an, il est donc nécessaire de reprendre une délibération. Aujourd'hui la commune a 50 000 € de ligne de trésorerie en cours et il est nécessaire d'en débloquer de nouvelles.

Pour pallier aux délais de versement des subventions (versement de 278 940 € sur 579 679 € accordés), financer la TVA en attente du retour à N+1 (205 862 € prévus au budget) et permettre le paiement des dernières factures, le Maire propose de renouveler l'autorisation de contracter des lignes de trésorerie pour un montant maximum de 200 000 € (20 % du budget global de la construction de l'école). Le montant est le même que celui voté il y a un an. Il est proposé de ne pas mettre de durée. (11 voix pour, 1 abstention JP Charonnat).

3. ACHAT MATERIEL ECOLE

Pour parfaire la rentrée dans la nouvelle école, il a été décidé quelques achats de matériels supplémentaires. Lors du précédent conseil municipal une autorisation de 2 000 € HT a été adoptée.

Lave linge, sèche linge, four, plaque de cuisson,
téléphone 1149.73 € HT
3 tableaux
486.28 € HT
1 table + 3 armoires pour bureau enseignantes
1326.58 € HT

Cendriers pour place

402.30 € HT
Total 3 364.89 € HT

L'achat des 4 tapis d'entrée pour 571.20 € TTC a été réglé en fonctionnement.

Prévisions d'achat :

. TV pour maternelle maxi 400 € TTC
. Accessoires informatiques 200 € TTC

12 voix pour, un montant maximum de 2000 € afin de compléter le financement des divers matériels pour l'école.

4. ACHAT MATERIEL CANTINE

Pour compléter le matériel de la cantine, il est proposé l'achat d'un chariot de desserte. Après étude des besoins et des coûts, un modèle inox est retenu pour un montant de 201 € HT soit 241.20 € TTC (12 voix pour).

5. MISE A DISPOSITION SALLE DE MOTRICITE POUR ACTIVITES SPORTIVES

La nouvelle salle de motricité donne la possibilité de son utilisation hors périmètre scolaire. Plusieurs demandes sont parvenues dont une de l'Association Sportive de Turny pour son activité Yoga, une de Turny Danse pour une activité « Ados-Adultes » quand la salle des fêtes n'est pas disponible, et une du judo club de Saint-Florentin pour une activité de sport dérivée des arts martiaux. L'association de judo mettrait à disposition des tapis (type tatami) à l'année en échange de la mise à disposition de la salle.

Il est bien évident que ces activités se dérouleront hors du temps périscolaire. L'accès devra respecter les règles d'utilisation du lieu (chaussons ou chaussettes). Il est nécessaire de signer une convention d'utilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise (10 voix pour, 2 contre M Crochet Gosso, JC Combaluzier) l'Association Sportive de Turny à utiliser la salle de motricité de l'école pour son activité de yoga,
- autorise (7 voix pour, 4 contre V Chaussin, C Colin, M Crochet Gosso, JC Combaluzier, 1 abstention JP Charonnat) l'association du Judo de St-Florentin à utiliser la salle de motricité de l'école.

- autorise l'Association Turny Danse (10 voix pour, 2 contre M Crochet Gosso, JC Combaluzier) à utiliser la salle de motricité de l'école.

6. CHOIX NOM DE LA NOUVELLE PLACE ENTRE LA MAIRIE ET L'ECOLE DE LA BRUMANCE

La place créée entre la mairie et l'école n'a pas de nom. Après quelques discussions, il est proposé simplement Place de l'Ecole. D'autres propositions sont possibles (la place de la Mairie existe déjà).

Le sujet est ajourné.

7. ACHAT EXTINCTEUR

Suite à la vérification des extincteurs courant juillet, il est nécessaire d'acquérir un nouvel extincteur CO² 5 kgs pour un montant HT de 115,25 € (12 voix pour).

8. TRAVAUX PROGRAMME SECURITE VOIRIE

Le programme a été présenté et accepté lors du dernier Conseil mais les devis ont été modifiés suite à l'avis du SRD concernant le pont pour l'aménagement de l'espace piéton (passage alternatif des véhicules sur le pont). Il est demandé un bordurage sur le côté opposé pour ne pas déséquilibrer l'ouvrage.

Les devis ont été modifiés en conséquence. Après étude la commission propose le devis Eurovia pour un montant de 30 676.89 € HT soit 36 812.27 € TTC complété d'un devis serrurerie Collado pour une main courante sur le parapet pour un montant de 660 € (TVA non récupérable). Soit une opération de 37 472.27 € TTC (12 voix pour).

9. PROJET ECHANGE PARCELLAIRE (Chemin de Ronde parcelle AA230)

La parcelle se situe en bordure du Chemin de ronde au nord du bourg.

Suite au bornage de la parcelle il apparait clairement que le chemin communal est interrompu dans sa partie haute. Il est donc proposé, en accord avec le propriétaire, de modifier les parcelles afin de faire repasser le chemin à droite de sa parcelle AA230. Les surfaces seront les mêmes et la végétation le permet.

Le chemin ne débouchant pas et n'enclavant pas de propriété, il n'est pas nécessaire d'engager d'autres procédures. Voir plan ci-contre.

Il est nécessaire de borner et d'engager les démarches auprès du cadastre pour entériner cet accord (coût 300 € environ) et de faire rédiger un acte notarié (coût environ 400 €).

(11 voix pour, 1 abstention JP Charonnat)

10. ECLAIRAGE PUBLIC – PROGRAMME 2017

Le dossier du passage en éclairage leds du Fays, du Saudurant et de la Rue du parc (programme 2017) décidé par le Conseil Municipal était resté en suspens. L'accord sur le projet chiffré avait été donné. Le Conseil doit maintenant donner son accord sur le financement.

Il s'agit de remplacer :

- 11 luminaires au Fays + 1 ajout
- 11 luminaires au Saudurant
- 7 luminaires + poteaux Rue du parc

Le montant de l'opération est de 29 200 € TTC dont 12 713.58 € à la charge de la commune (12 voix pour).

11. RIFSEEP

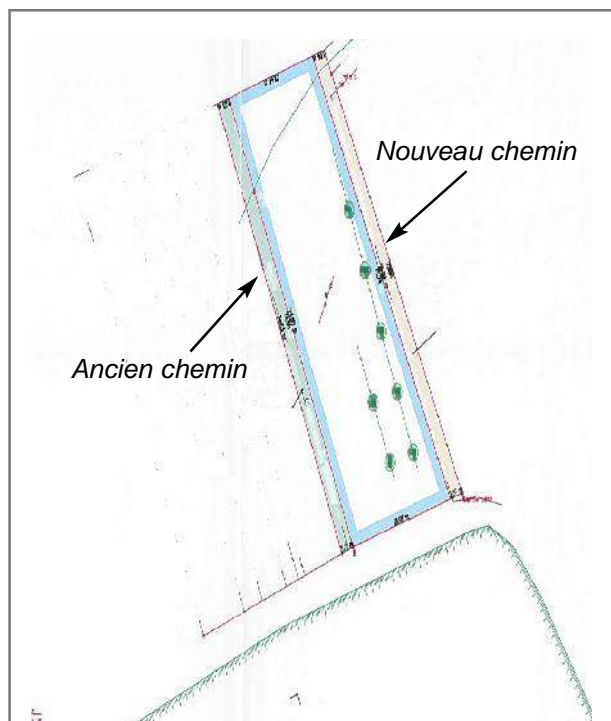
Le projet de mise en place du RIFSEEP est celui présenté lors d'un précédent conseil. Il sera voté par le Conseil Municipal après avoir eu l'aval du comité technique du Centre de Gestion. Le RIFSEEP sera instauré cette fois pour le personnel administratif mais aussi le personnel technique. Le Maire informe le Conseil qu'une note est arrivée informant que l'IAT qui a été délibérée en 2016 devrait être appliquée pour les communes dont le RIFSEEP n'a pas encore été mis en place. Les adjoints se réuniront pour attribuer les notes.

12. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Cette décision modificative fait partie de celle qui a été prise lors du conseil du 20 juillet concernant le tableau des amortissements pour les frais liés aux documents d'urbanisme. La décision modificative a été prise pour le compte 2802. Il s'agit de faire la même chose pour l'article 6811.

- Soustraire de l'article 020 dépenses imprévues : 5 573,00 €

- Transférer au compte 6811 amortissements frais liés aux documents d'urbanisme : 5 573,00 € (12 voix pour)



Projet d'échange parcellaire
Chemin de Ronde

CCSA... COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE

L'entretien des **voiries intercommunales** est une part importante du budget communautaire. Cette année encore c'est près de 800 000 € qui ont été investis dans le secteur de l'ex-CCF qui avait mis en place son programme depuis 2014. La partie de l'ex-CCSB a choisi de procéder de la même manière et c'est là aussi 800 000 € qui ont été investis. On peut facilement s'apercevoir que nos voiries entretenues par la CCSA sont en bien meilleur état aujourd'hui. Le système fonctionne donc. Il est important de rappeler que la commune participe à ces travaux à hauteur de 15 % du montant HT, le reste est pris en charge par la CCSA.



Ecole de musique : la rentrée est difficile à l'école de musique. Deux évènements se combinent aboutissant à un manque d'enseignants à cette rentrée. L'association qui gérait les enseignants, le YAV, a cessé son activité pour des raisons juridiques et quelques communautés de communes ont choisi de créer une structure pour la remplacer mais elle ne sera effective qu'au 1^{er} décembre rendant le recrutement plus difficile. Combiné à cela nous avons cette année un turnover important d'enseignants à l'école. Au 30 septembre le contrat du directeur n'a pas été renouvelé. Mais restons optimistes, malgré ces manquements, l'Ecole de musique poursuit son activité et son ambition.

Ordures ménagères : comme annoncé, par la fusion, existaient dans la Communauté 2 systèmes de paiement de la collecte et traitement des ordures ménagères. Dans l'ex CCF nous étions imposés à la taxe et sur l'ex CCSB la redevance incitative avait été mise en place. Il était donc aisé de comparer les 2 systèmes sachant que le budget des ordures ménagères doit être équilibré (budget autonome) et doit donc financer le ramassage et le traitement des sacs noirs (déchets ultimes) et des sacs jaunes, mais aussi nos déchetteries (budget total environ 2 500 000 € pour la CCSA).

Pour la redevance incitative, le prix est déterminé par un nombre de levées avec une base de 12 levées par an, les ramassages supplémentaires étant facturés en sus. Le principe est bon mais comporte des failles. Tout d'abord il est vecteur de dépôts sauvages. Le système de paiement apporte une quantité importante d'impayés (144 000 € sur 2016 au dernier pointage). Les recours juridiques sont nombreux. Seul le sac noir étant « directement payant », le système incite à moins bien trier même si il incite à trier plus. Cette taxe basée sur le nombre de levées doit financer la totalité du budget ordures ménagères (sacs noirs, sacs jaunes, déchetteries).

La taxe sur les ordures ménagères basée sur le foncier bâti n'est certes pas juste mais donne une assurance de recettes précises. Elle n'est pas incitative, certes, mais le tri est aujourd'hui un acte citoyen auquel vous participez activement.

Pour couvrir les dépenses liées aux ordures ménagères sur la partie du territoire en redevance incitative il aurait fallu augmenter les tarifs d'environ 25%. Le Conseil communautaire a donc décidé d'abandonner la redevance incitative. L'ensemble de la CCSA sera donc en 2018 soumis à la taxe sur les ordures ménagères, ce qui ne changera rien pour Turny.

SPANC : suite au contrôle obligatoire des installations d'assainissement individuel et s'il vous est nécessaire de remettre aux normes votre installation, il vous a été proposé une commande groupée organisée par la CCSA. Quelques réclamations nous sont parvenues, certains préférant faire faire les travaux par une entreprise de leur choix (plus locale que l'appel d'offre) mais ne pouvant de ce fait prétendre aux subventions. La CCSA a donc négocié et trouvé une solution permettant de choisir son entreprise (sous certaines conditions) en bénéficiant des mêmes avantages. Vous devez pour cela vous adresser à la CCSA pour tous renseignements.

La CCSA prépare aussi les gros dossiers pour 2020 puisque l'Etat impose aux Communautés de Communes d'exercer la compétence « eau et assainissement ». C'est un dossier très complexe et très impactant financièrement qu'il faut aborder dès maintenant avec un cabinet spécialisé.

Stéphane Gallois,
Délégué communautaire

>> Aménagement - Travaux

ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES PAR LA CCSA

La Communauté de Communes Serein Armance poursuit son programme d'entretien des voiries communales. Cette année ont été traités : l'embranchement du chemin du Champlain à Bas Turny, la ruelle des Fossés, la place St Mammès, la rue du Gravon, la route des Varennes (parking) et la route des Carbiers.

Les travaux ont consisté essentiellement dans la réalisation d'enduits et quelques reprises de chaussée (purges). Les travaux les plus importants ont été réalisés sur la route des Carbiers (VC 11 au Saudurant en direction de Chailley). La structure de la chaussée a été reprise sur quelques centaines de mètres puisque des déformations importantes apparaissaient. Nous nous sommes aperçus à cette occasion que le revêtement était directement posé sur la terre, ceci expliquant les désordres. Lors de la réalisation des enduits en agglomération, l'entreprise a connu quelques déboires météorologiques. En effet juste après l'application de l'enduit bi-couche un orage est tombé apportant 10 mm de précipitation en ½ heure lessivant le goudron et l'entraînant dans le réseau d'eau pluviale. L'entreprise a donc nettoyé et repris le travail à ses frais. La partie de Bas-Turny a connu les mêmes déboires dans une moindre mesure. Il en résulte une résistance de chaussée supérieure.

Nous vous rappelons que ces travaux sont sous maîtrise d'ouvrage de la CCSA, même si la commune donne son avis sur les priorités. Turny ne finance que 15 % du montant HT soit 10 658 € sur les 71 052 € de l'opération 2017, le reste est à la charge de la CCSA.

Stéphane Gallois
Maire



TROTTOIRS... CA POUSSE !

La nouvelle réglementation concernant l'usage des désherbants impose une nouvelle vision de nos trottoirs. Lorsqu'ils sont équipés des nouvelles bordures-caniveaux, l'herbe ne peut pousser et seule la surface du trottoir est à entretenir (à la charge du riverain, rappelons-le !). Mais lorsque le caniveau et les bordures sont en pavés, l'herbe n'hésite pas une seconde à profiter des interstices pour s'implanter et croître allègrement, défiant l'employé communal qui ne sait plus où donner de la binette. Comme dans nombre de communes, nous sommes confrontés à un challenge difficile :

- aucun traitement « bio » autorisé n'est efficace,
- le désherbage thermique pollue l'atmosphère,
- la pratique du coupe-fil ou de la binette impose d'y consacrer beaucoup de temps.

Et pourtant, chacun a envie de voir son village entretenu !

Les bordures de route sans trottoir, enherbées sont une solution là où c'est possible, le changement des bordures pavés en bordures béton est une solution en zone « urbanisée » ; mais elle a un coût élevé et de toute façon elle laisse au riverain la charge du trottoir. Dans tous les cas, la bonne volonté de tous s'avère nécessaire.

Nous remercions tous les habitants qui ont déjà fait l'effort de rendre la devanture de leur maison agréable et incitons fortement ceux qui n'ont pas pris le temps de le faire.

JC Chevalier
1^{er} Adjoint

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES
VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAGONNERIE PAYSAGERE
- * CLOTURE

8 RUELE DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN : GERANT

>> Aménagement - Travaux

CIRCULATION ET SECURITE

Nous entendons régulièrement des remarques d'habitants des différents hameaux et du centre bourg concernant la vitesse des véhicules et de ce fait la sécurité des piétons. Plusieurs zones sont effectivement concernées et il convient de dégager des priorités dans un programme plus global de sécurisation.

La descente depuis Saint Florentin vers le Bas-Turny était le lieu des plus grands excès de vitesse que la pose du radar pédagogique a permis de réduire.

L'accès de la route de la Tuilerie à la départementale sera ralenti par la mise en place d'un décrochement et le déplacement du stop ❶. Cette route doit retrouver son rôle de desserte des maisons qui la borde et ne plus être un raccourci lorsque l'on vient de la route de la Guide.

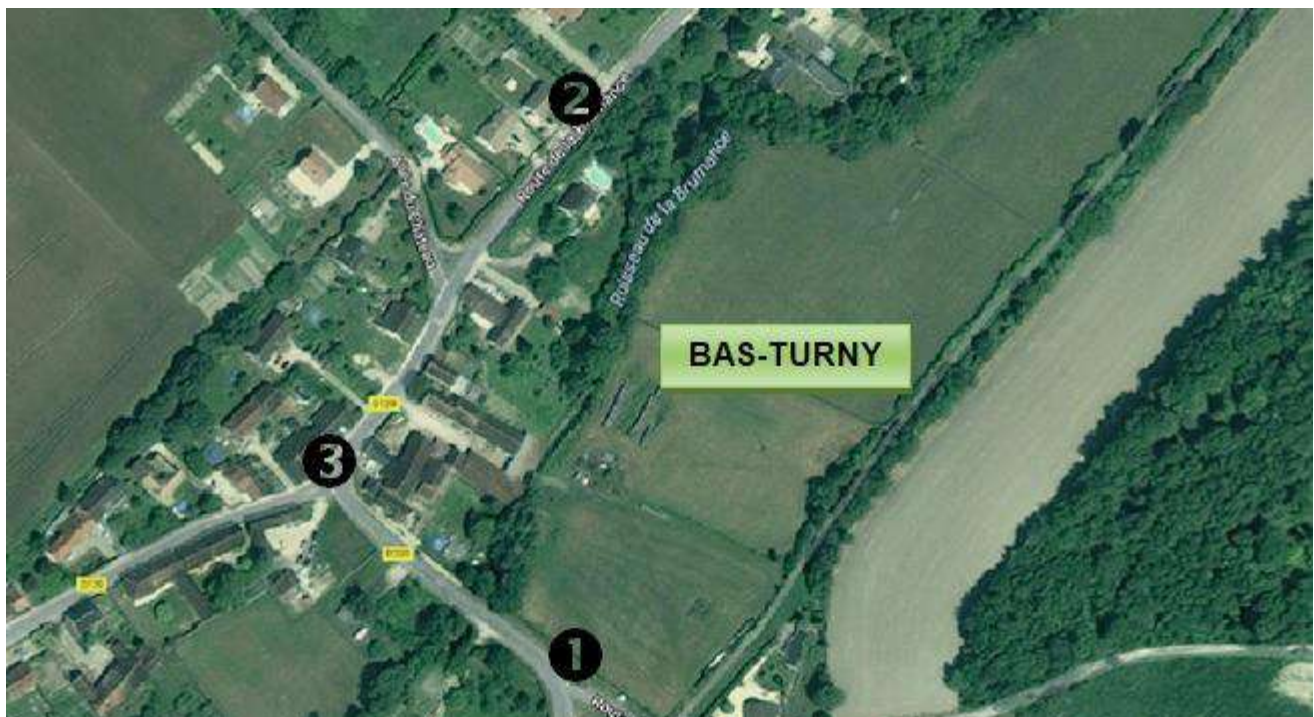
Le cheminement entre Bas-Turny et Turny, en particulier pour les collégiens, les lycéens et les promeneurs, sur la route de la Brumance n'arrive pas à ce jour à être solutionné avec les services départementaux. Le conseil municipal a donc décidé de réaliser sur la partie urbanisée du Bas-Turny un chemin sur l'actuel fossé qui sera drainé et busé ❷. Le passage du pont du Bas-Turny se fera sur un trottoir pour les piétons, ce qui imposera une circulation prioritaire dans le sens Bas-Turny vers Turny. Cet aménagement devrait permettre de faire circuler les piétons en dehors de la route et de réduire la vitesse des véhicules. Si ce dispositif est efficace, nous pourrions envisager son extension avec les services départementaux.

Toujours au Bas-Turny et suite aux très nombreuses plaintes reçues en mairie, une bande d'interdiction de stationner sera tracée au croisement de la route de la Brumance avec la route de Briennon. Le stationnement sera donc impossible des deux côtés de cette voie ❸.

Le bourg de Turny sera placé en zone 30. Un stationnement alterné sera tracé Grande rue pour éviter les stationnements à cheval sur les trottoirs qui empêchent le passage aisé des piétons. La rue des Canes aura un passage surélevé permettant l'accès de la place à la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite. Un ralentisseur sera créé à mi-parcours. Ces aménagements réduiront la vitesse et la fréquentation.

D'autres secteurs mériteront une étude et des investissements pour poursuivre cette politique. C'est le cas de presque tous les axes principaux de notre commune. Nous restons attentifs à vos observations.

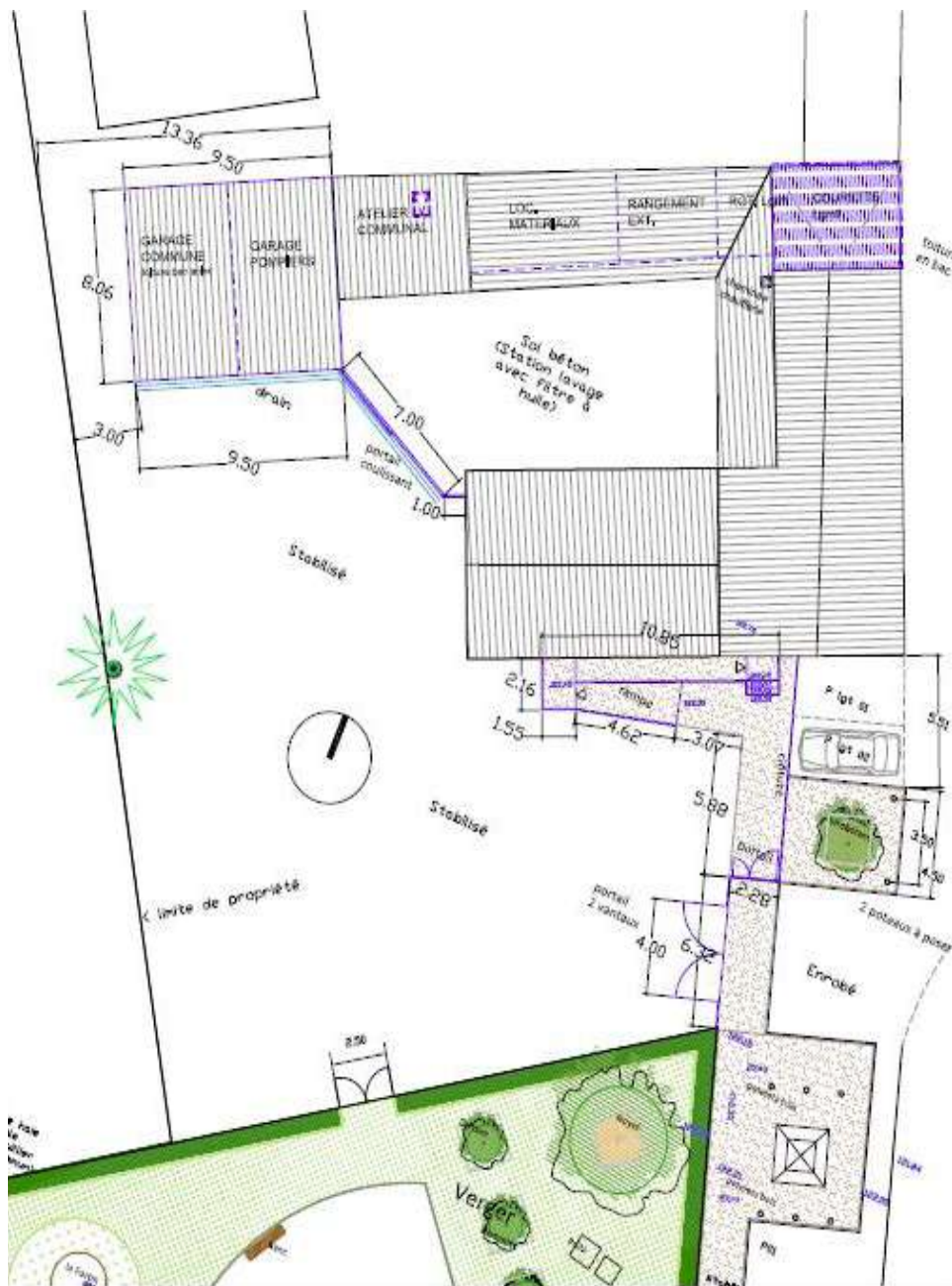
JC Chevalier
1^{er} Adjoint



>> Aménagement - Travaux

BATIMENTS COMMUNAUX... PHASE 2

Le programme de travaux sur les bâtiments communaux se poursuit. La première phase de construction d'une école en remplacement des locaux non conformes est réalisée. La chaufferie aux granulés de bois est opérationnelle pour la mairie et l'école. Celle-ci a ouvert comme prévu pour la rentrée 2017.



Ce faisant l'ex-école maternelle est intégralement vide puisqu'elle abritait la salle de classe, mais aussi la salle de repos, la salle de motricité et le restaurant scolaire. Provisoirement, ce dernier est transféré dans l'ex classe élémentaire dans le bâtiment mairie.

Le rez-de-chaussée de cette école désaffectée va pouvoir être transformé en restaurant scolaire, locaux de l'employé communal et des pompiers. Tout le rez-de-chaussée sera ainsi mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Des garages pour le camion de la commune et pour le véhicule du CPI viendront en complément de l'actuel garage transformé en atelier communal alors que le préau servira pour le stockage des matériaux.

Le premier étage sera réaménagé en appartement avec une entrée indépendante sur la rue.

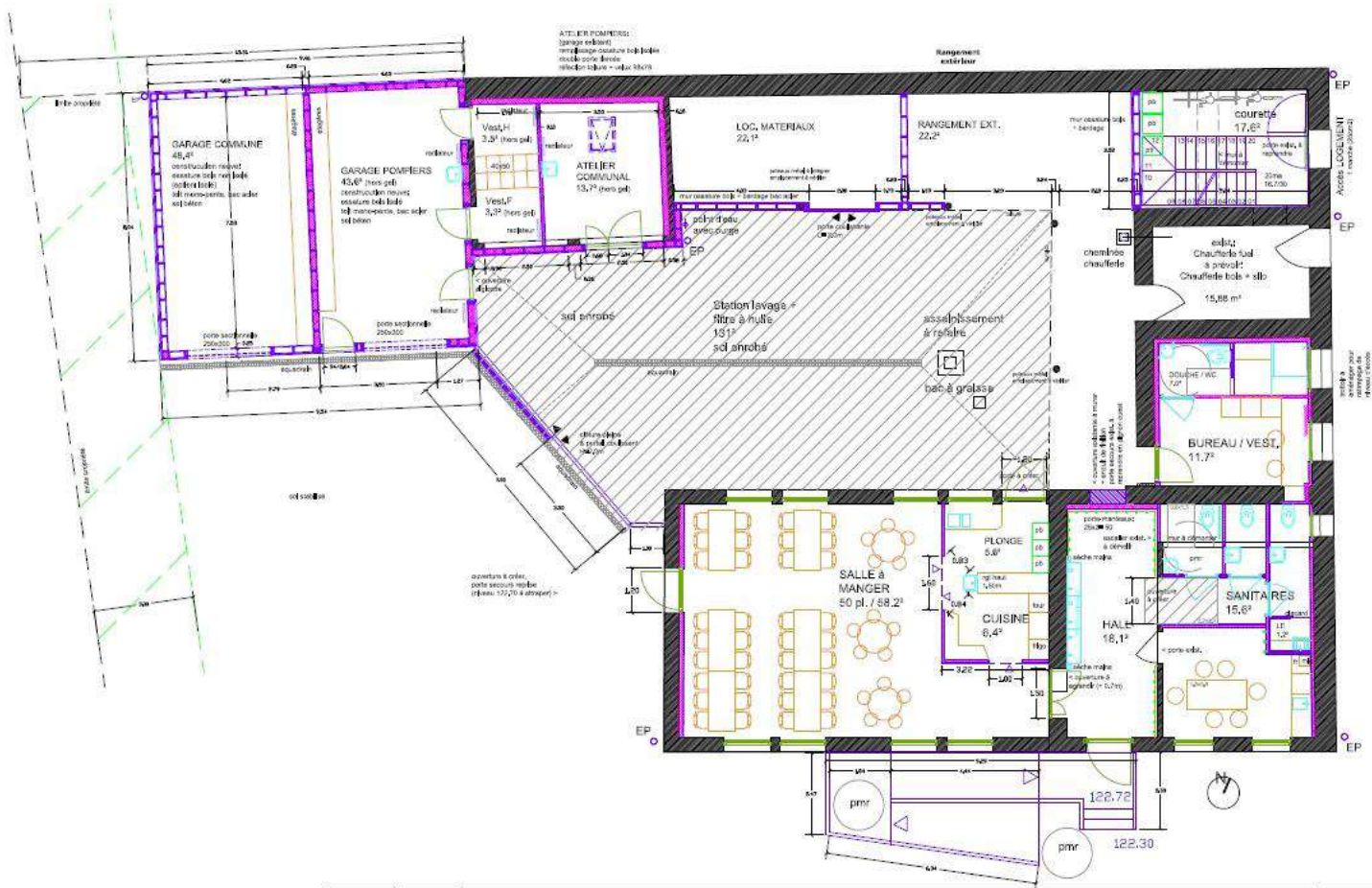
L'architecte a été désigné, les bureaux de contrôle choisis et l'avant projet adopté. Le coût de l'opération est estimé à 330 000 € financés sans nouvel emprunt.

Le permis sera déposé avant la fin 2017 avant l'appel d'offre auprès des entreprises.

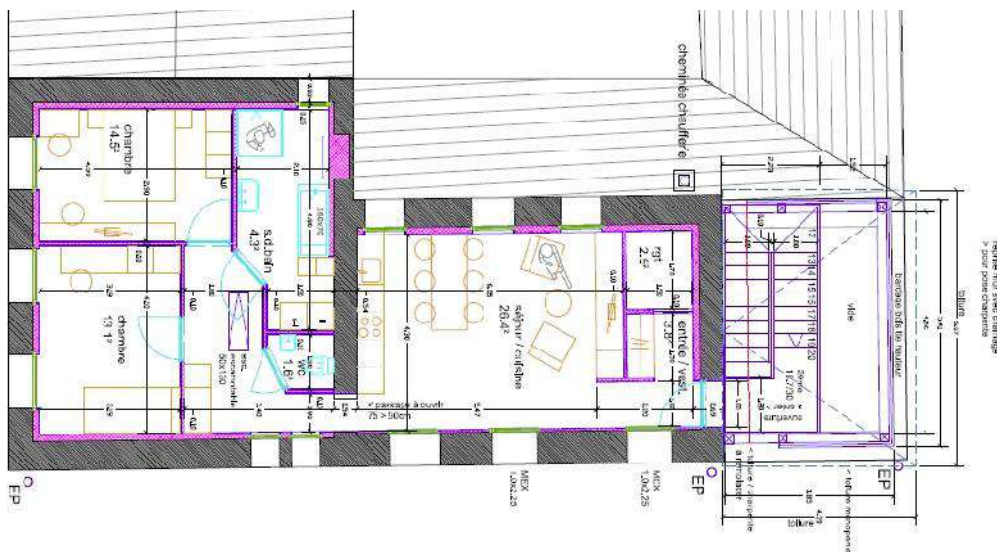
JC Chevalier
1^{er} Adjoint

Plan APC	Année 1/180_03	Approuvé par COMMUNE DE TURNY (8970)	Titre Rénovation de l'école en restaurant scolaire & logement	PLAN MASSE	01
Date 03/07/2017	Élu	Architecte HOGE VINCENT RDS agr architecte 12, rue du Palais au Roy 89218 NOYERS SUR SEINE T:01.44.73.06.43 DIGIUM scénariste 24, rue du Clos 89010 AUXERRE T:03.44.72.15.10			

>> Aménagement - Travaux



Plan APO	Échelle 1/100_A3	Nature de l'ouvrage : COMMUNE DE TURNY (89570)	RDC	02
Date 03/07/2017	Titre Régénérat	Objet Régénérat de l'ancienne école en restaurant scolaire & logement		
Maître d'ouvrage : HOGÉ VINCENT ROSI sarl architectes _ 12, rue du Pôlds du Roy 89310 NOYERS SUR SEREIN T:01.44.75.09.42 DIGINUM économiste _ 26, rue du Cloz _ 89000 AUXERRE T: 03.86.72.16.10				



>> Vie économique

SARL PARISOT COUVERTURE



Nous y sommes, l'automne est bien là depuis le 22 septembre et il est grand temps de vérifier nos toitures avant les pluies et le froid. Par chance, à Turny, nous avons un spécialiste, un vrai professionnel reconnu : Monsieur Paul Parisot, couvreur, dirigeant la SARL PARISOT COUVERTURE.

Mais en quoi consiste le métier de couvreur ?

Il s'agit en premier lieu d'établir un état des lieux puis de proposer un devis estimatif des travaux à réaliser. Après accord des deux parties, les travaux peuvent commencer. La plupart du temps, le couvreur met en place les échafaudages et les dispositifs de sécurité. Selon l'importance du chantier, il faudra soit refaire le toit (charpente, liteaux, tuiles, etc ..) soit remplacer tout simplement quelques tuiles suite à une tempête, soit

reprendre une étanchéité autour d'une cheminée. Afin d'assurer tous ces travaux, le couvreur est un homme habile, prudent, endurant et ayant un sens de l'équilibre très développé. Les couvreurs font preuve d'un esprit d'équipe important. Le travail de couvreur est pénible, accroupi, agenouillé, il est dehors par tous les temps, été comme hiver. Tel un alpiniste, il opère parfois à des hauteurs vertigineuses et dans des positions inconfortables. Dans ce métier, le risque d'accident est réel, les règles de sécurité sont donc très strictes. Le couvreur est appelé à travailler sur de nombreux types de matériaux, tuiles plates, tuiles rondes, ardoise, lauze, zinc, chaume. Sa compétence est reconnue, alliant à la fois beauté de la réalisation et étanchéité. Aidé par de nouvelles technologies, ses compétences s'élargissent : pose de panneaux photovoltaïques ou panneaux solaires.

La couverture est concernée au premier chef par les travaux de rénovation énergétique car le toit est l'un des points faibles de l'isolation. Comme tout métier du bâtiment, l'acquisition d'un CAP est indispensable. Il se prépare en deux ans après la 3^e. Il est possible de se spécialiser en un an en préparant la mention zinguerie.

Quelques mots de Paul Parisot...

J'ai commencé comme auto-entrepreneur en 2009, et depuis 2012 je suis en société. Aujourd'hui nous sommes 5 à travailler dans l'entreprise. Notre rayon d'intervention est de 30 kilomètres autour de Saint Florentin.

Le plus difficile dans notre métier, ce sont les intempéries et le travail physique, même si maintenant avec le télescopique, beaucoup de choses sont facilitées. J'aime le fruit du travail manuel, et surtout laisser une trace de belles réalisations qui vont durer des décennies !

Paul PARISOT 06 89 94 05 14
SARL PARISOT COUVERTURE
Atelier : 5 ruelle du Cognat
Linant 89570 TURNY
www.parisotcouverture.fr

Daniel Berchery - Cathy Colin

A. Plomb Diag

Étienne CANO

- DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
- BUREAU D'ÉTUDES

24, route des Chenevières « Les Maraults » 89570 TURNY - Tél.: 03 86 73 35 13
Port: 06 70 77 15 58 - E-mail: aplombdiag@orange.fr

RCS SENS - Siret 500 294 988 00018 - Code APE 71203



COUP DE POUCE

Peinture intérieur, extérieur
Revêtement
Sols
Vitrerie
Isolation

Tél. 03.86.35.25.15
Port. 06.87.78.01.02
peje.guenot@wanadoo.fr
4 ruelle du bouquet l'hospital 89570 Turny

>> Fêtes et manifestations

UN 14 JUILLET FESTIF !



Les festivités du 14 juillet à Turny ont débuté par une balade nocturne aux lanternes le soir du 13 juillet. Nombreux étaient les enfants et leurs parents ou grands-parents qui, munis de leurs lanternes colorées éclairées par des bougies, ont défilé autour du village pour se retrouver à l'Espace Sportif des Maraux. Le feu d'artifice bien nourri a attiré un public large bien au-delà de Turny, de nombreux feux d'artifice alentours ayant été annulés. Le verre de l'amitié bien apprécié a permis des échanges chaleureux pour clôturer ce moment de fête.

Le lendemain, à la suite du pique-nique républicain, l'après-midi récréative autour de la salle des fêtes proposait à tous des jeux en bois loués à l'Association Yac ESF Athétisme de Saint Florentin.

La vente d'enveloppes "toutes gagnantes" par l'Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny a permis de récolter des fonds pour la restauration de l'église.

Et c'est dans la bonne humeur que le lâcher de ballons et la remise d'une rose à chaque femme ont clôturé cette journée.

Merci aux bénévoles pour le bon déroulement de cette animation et la tenue des stands de jeux.

Viviane chaussin
Adjointe Fêtes et Cérémonies



>> Fêtes et manifestations

BISTROTS NOMADES

Le 18 août dernier, l'Office du Tourisme Serein et Armançe proposait sur la commune de Turny une soirée « Bistrots Nomades » l'organisation en revenait à une Association *Turny Pétanque* et l'animation était assurée par le Duo *Princesse et Gargouille*.

Cette soirée a connu un franc succès : une fréquentation avec plus de 220 personnes, une ambiance musicale sur le thème « musette et chansons françaises », mais également une organisation mise en place par l'équipe de *Turny Pétanque* pour la restauration où l'on trouvait jambon à la chablisienne au choix avec viandes froides (boeuf, porc), frites, crêpe ou glace et boissons pour un coût très étudié.

Soirée très conviviale avec une participation de toute la salle, aux chansons mais aussi aux danses jusqu'à une farandole autour des tables. Le temps est passé si vite que 23h30 arrivées il fallait penser à clore ces bons moments qui ont séduit les personnes qui s'étaient déplacées et satisfait l'équipe organisatrice et l'Office du Tourisme.



Jean-Pierre Charonnat
Turny Pétanque

Duo Princesse et Gargouille
Philippe Vacavant, Président de Turny Pétanque

LA BALADE DES SECRETS... « et surtout ne le répétez pas ! »



Elisa Lamouret, créatrice de la *Balade des Secrets*

Les 13 août, 10 et 23 septembre a eu lieu *La Balade des Secrets*, avec succès, puisque chaque fois une soixantaine de personnes a accompagné Elisa (élève du cours Florent, école de théâtre) pour un petit voyage dans le passé, nous relatant quelques faits et légendes.

☞ Pour commencer c'est l'histoire de Saint Mammès, devant l'église.

☞ Puis la légende du lavoir, rue des Canes, transporte l'auditoire entre l'eau, le vent et le feu.

☞ Un arrêt devant le cimetière et Elisa conte l'histoire de « Chico et de la montre à gousset », sans oublier de faire remarquer les sépultures des Gens du voyage.

☞ A la ferme des Varennes c'est la découverte du paysan Michaut et de ses fils, mais aussi l'existence d'un moulin à graines de lin.

☞ Le mystère s'approfondit au lavoir « oublié » du hameau de L'Hôpital autour de la légende des fées au linceul.

☞ Enfin le lavoir, rue de la Croix Saint-Pierre révèle les « cancans » entre les femmes du village venues laver leur linge.

Mais ce sont des secrets alors, surtout, ne les répétez pas !

Tout cela dans la bonne humeur et une météo agréable.

Maryvonne Crochet Gosso

>> Fêtes et manifestations

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE LA BRUMANCE

Le samedi 16 septembre vous avez été une petite centaine à venir visiter l'école de la Brumance, la nouvelle école de Turny. Certains faisant valoir que ce qu'ils voyaient mettait un terme à leur désapprobation première, tous trouvant qu'enfants et enseignantes disposaient désormais d'excellentes conditions de travail. Une vétérane (de 91 ans dont on taira le nom) a voulu « faire sa rentrée » dans cette nouvelle école, elle qui était entrée à l'école maternelle (école des filles à l'époque) voici 85 ans...

Le matin c'était l'inauguration officielle au cours de laquelle les élus (nos financeurs en particulier), mais aussi les maires des villes et villages voisins ont apprécié – et souvent envié – les locaux réalisés, sous l'œil satisfait des entreprises et de l'architecte qui ont œuvré pour ce projet.

Inutile de dire que ces commentaires et le retour positif des turrois ont été une grande satisfaction pour les élus de la commune convaincus que leur choix était celui de l'intérêt de la commune et de ses habitants.

JC Chevalier
1^{er} Adjoint



Inauguration : Stéphane Gallois, Maire de Turny - Mme Vergès Caullet, Vice-présidente du Conseil Régional - Mme Capel Dunn, Directrice du Cabinet du Préfet



Classe primaire



Visite de la nouvelle école lors des Journées du Patrimoine

>> Patrimoine Culture

MUSIQUES EN VOUTES



Quatuor Ellis
Concert à l'église de Turny

Samedi 23 septembre l'église de Turny a résonné du son des cordes des quatuors Ellis et Manfred. Cette église qui réjouit d'ordinaire les yeux des visiteurs a cette fois ajouté le plaisir des oreilles.

A 14h, Patrice Wahlen, historien spécialiste de l'art religieux, a montré, comme à son habitude, ce que nous ne savons plus voir : le sens et la raison de l'architecture, les symboles qui nous échappent et les détails qu'il faut savoir repérer.

Puis le jeune quatuor Ellis qui a profité cet été de l'expérience et du savoir-faire du Quatuor Manfred a su charmer l'assemblée par sa complicité dans le jeu et le plaisir qu'on leur sentait partager.

La balade des secrets menée par Elisa Lamouret a une fois encore rencontré un vif succès. C'était sa troisième édition suivie par une cinquantaine de participants qui se sont laissés prendre au jeu des secrets de Turny que désormais, seuls les participants connaissent...

Enfin peu après 18h cette belle après-midi s'est terminée par le concert du Quatuor Manfred. Plus d'une centaine d'auditeurs étaient présents, des chaises ayant été ajoutées dans l'allée centrale de la nef. Un quatuor de renommée internationale, fêtant le 30^e anniversaire de la création de leur saison de musique de chambre. Une heure trente de sensibilité et de virtuosité avec des pièces de Schubert conclues par le quintet de Brahms avec la clarinette de Romain Guyot, « l'un des plus brillants clarinettes de la scène internationale ».

Jean-Claude Chevalier



Visite commentée de l'église Saint Mammès
par Patrice Wahlen, historien



Quatuor Manfred
Concert Musiques en Voûtes

>> Patrimoine Culture

SORTIE CULTURELLE

IDÉE CADEAU

Le CHŒUR des ESCLAVES

On connaît ce morceau poignant des esclaves criant leur désir de liberté.
<https://www.youtube.com/watch?v=fEzyzd9D4k>

Il est extrait de NABUCCO de Verdi lorsque la population de Milan était sous la domination autrichienne. Mais des peuples opprimés, il y en a toujours et cet opéra, sous prétexte d'une histoire antique, nous en fait vivre le combat.

C'est ce spectacle que nous vous proposons au Théâtre de Champagne à Troyes.

NABUCCO de Verdi le 25 février à 15h.

Opéra en coréalisation avec le Renouveau Lyrique

Départ de la Place de la Mairie à 13h45 précises - retour vers 19h30.
Prix des places : 29 €, transport gratuit assuré par la commune.

Le SPECTACLE

Nabucco, roi de Babylone, tyrannise le peuple juif. Le grand prêtre Zaccaria a pris en otage Fenena, la fille de Nabucco et espère, avec l'aide de Dieu, rétablir la paix entre les Hébreux et les Babyloniens.

Pour réserver :

Merci de nous adresser ou de déposer en mairie votre chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) avant le 5 janvier 2018

En précisant le(s) nom(s) du (des) spectateur(s) concerné(s)

Cette sortie est ouverte à tous (de Turny ou d'ailleurs, jeunes ou moins jeunes), elle est l'occasion de découvrir ensemble ou de revoir un spectacle vivant qui sort de notre « ordinaire ».

BIBLIOTHEQUE



L'informatisation de la bibliothèque de Turny est réalisée.

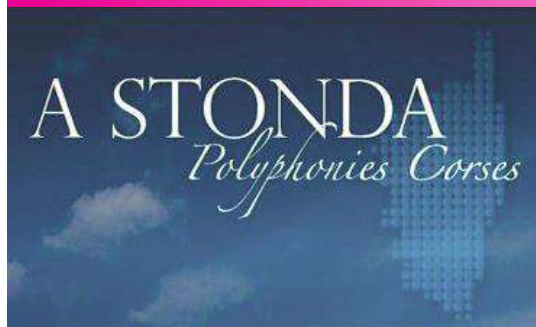
C'est l'application BIBLIX qui est mise en place.

Laurette Cerveau, adjoint du patrimoine, Liliane Janvier, Marie-Laure Morlet, Cathy Colin, bénévoles, ont bénéficié d'une formation début octobre par M. Yves Samy de Biblix System pour le transfert du fond de livres de la bibliothèque de Turny : romans, documentaires, livres enfants, adolescents, bandes dessinées, etc..



>> Vie associative

ASSOCIATION DU PATRIMOINE



Le 16 septembre, comme promis, les quatre membres de *A Stonda* ont offert un concert très apprécié. Les voix ont retenti jusqu'au sommet des voûtes de notre belle église ; c'était impressionnant ! Les artistes ont été très touchés de l'accueil du public qui était enthousiaste et chaleureux et le remercie sincèrement.

A Stonda veut dire « l'instant » et que de beaux instants nous furent offerts ce soir là....

Un merci tout particulier à l'adjoint au patrimoine et l'adjointe aux fêtes qui, accompagnés de leur épouse et époux, ont partagé cette soirée avec une vingtaine d'habitants de Turny que nous remercions également pour leur participation.

Déjà nous vous donnons rendez-vous au loto du 18 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Turny. Bien sûr de nombreux lots seront à gagner dans une ambiance joyeuse et détendue.

La Présidente,
Gisèle Corgeron

ADMR



Faites-vous aider ! Simplifiez-vous la vie !

Cuisine impeccable, meubles et recoins parfaitement dépoussiérés, placards bien ordonnés, linge frais et repassé...

L'ADMR s'occupe de tout !

Confiez-nous le soin d'effectuer votre ménage, votre repassage ou même de réaliser le grand nettoyage de votre domicile. Les professionnels recrutés par l'ADMR sont spécialement formés pour intervenir à domicile et maîtrisent les techniques d'entretien et de repassage. Vous avez plus de temps pour être auprès des vôtres, pour vos loisirs. Vous profitez du plaisir de vivre dans un environnement sain et ordonné. Ponctuellement ou régulièrement, l'ADMR a la solution.

L'ADMR propose également son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les seniors. L'ADMR vous épaulé ainsi pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas... Vous conservez de fait une autonomie chez vous et continuez à mener vos projets de vie.

L'association ADMR la plus proche de chez vous est l'ADMR de Chailley dont les aides à domicile interviennent sur les communes de Chailley, Neuvy Sautour, Beugnon, Sormery, Lasson, Turny et Venizy.

Dans le cadre de la rentrée de l'ADMR, les boulangeries de Chailley et Neuvy Sautour ont remis aux clients des sacs à pain aux couleurs de l'ADMR.



ADMR
03 86 35 30 88
Maison des Services
1 rue Abel Boichut
89770 CHAILLEY

>> Vie associative

LA COMPAGNIE DU PARAPLUIE FETE SES 30 ANS !



Créée en octobre 1987 par un groupe de professeurs du collège de Saint-Florentin, elle trouve hébergement dans la commune de Turny où plusieurs comédiens résident. Son premier spectacle a lieu le 30 avril 1988 devant quelques 200 spectateurs venus l'applaudir ! La scène est petite, la salle aussi, mais le trac est grand ! Les décors sont succincts mais inventifs, les éclairages modestes mais les comédiens (nes) très bons (nes)... et le public est super captivé !...

C'est parti, la compagnie a pris son envol, et depuis, chaque année elle vous présente son spectacle sur un long week-end proche du 1^{er} avril. Elle participe aussi à l'animation du repas de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Turny et à d'autres activités ponctuelles.



La compagnie en 2014 pour la pièce "ticket"; beaucoup sont encore là.



Son effectif est composé d'adultes, d'adolescents mais aussi d'enfants car une des particularités de la troupe est d'intégrer les jeunes dans les mêmes répétitions et les mêmes spectacles que les adultes plutôt que de faire un "atelier jeunes". Ceci est apprécié par tous les comédiens et par le public. Bien-sûr cela influe aussi sur l'effectif car les enfants, devenus ados, quittent le groupe pour des études éloignées. Mais restons optimistes puisque le remplacement s'est toujours fait. Cela permet ainsi le mélange des générations et les échanges sont très intéressants. Nous venons d'accueillir notre 89^e comédien (depuis 1987), et actuellement la compagnie compte 26 personnes dont 23 comédien-ne-s). La moyenne d'âge du groupe est de 35 ans pour 34 lors de sa création. Ce qui prouve que la compagnie est toujours jeune !

Ceci se voit d'ailleurs dans le choix des auteurs et des textes mis en scène. Le répertoire présenté est plutôt contemporain et se situe surtout dans la comédie. Mais il y a aussi de bons souvenirs, celui d'une pièce dramatique dont certains aimeraient retenter l'expérience. D'autres souhaiteraient une comédie musicale ! Beaucoup d'idées donc, qui doivent pourtant correspondre au nombre de comédiens, ce qui n'est pas facile. C'est pourquoi en avril 2018, la compagnie vous présentera "pour ses 30 ans une pièce écrite par M.F. Lavaurs. Marie-Françoise est une des personnes à l'origine de la création de la troupe. Elle a également écrit la pièce *Le ticket* jouée en 2014.

Nos projets pour cette année trentenaire commencent par l'animation prochaine du repas de l'amicale des sapeurs-pompiers comme en 2013-2014 et 2015. Nous vous invitons à venir en nombre pour rendre hommage à nos amis Pompiers au service de la population.

Nous participerons ensuite à la commémoration du 11 novembre.

Notre spectacle 2018 sera le 30^e. Il aura lieu les vendredi 6 - samedi 7 et dimanche 8 avril... Notez !

D'autres activités sont prévues pour marquer cet anniversaire, mais essentiellement en interne.

La Compagnie poursuit ainsi son chemin, nous sommes certains qu'il croisera le vôtre, à un de nos spectacles et pourquoi pas en tant que comédien !...

A bientôt...

Daniel Guillemain
Président

>> Vie associative

TURNY DANSE

Samedi 1^{er} juillet dernier, *TURNY DANSE* organisait son gala annuel. Ce fut encore une fois une réussite totale. Ce gala a commencé par le visionnage d'un film résumant de la naissance de *Turny Danse* jusqu'à ce jour.

Ensuite c'est dans un hall d'aéroport avec des hôtesses de l'air qui firent embarquer des femmes d'affaires pour un voyage à travers différents pays que le spectacle commença.

20 chorégraphies ont été présentées au public. *Les Ptit's Loups*¹, au nombre de 16 dont 1 garçon, ont brillé sur la scène en poupées russes et ont transporté le public dans les îles sur l'air de « zoomer ». *Les 7 Choupettes*², ont, quant à elles dansé sur des musiques anglaises et sur un air de Katy Perry se sont retrouvées au cœur de la jungle. Elles ont également enflammé la scène habillées de fluo sur une danse très rythmée. *Les 5 Lolitas*³ ont évolué sur Sophia, danse espagnole, et nous ont fait partager un moment d'émotion sur Sia dans un magnifique tutu rose digne des plus grandes ballerines.

Quant au groupe des 14 *Diablasses*⁴, après une animation par un cracheur de feu, elles ont fait découvrir au public un magnifique tableau sous le signe du cirque. Elles nous ont transporté en Egypte dans un costume de Cléopâtre et ont représenté plusieurs pays habillées en footballeuses sur une chorégraphie de David Guetta. Le Portugal était également représenté par un kudo endiablé. Ce tour de pays ne pouvait pas se faire sans un superbe french cancan. Une battle a également eu lieu entre la France, l'Espagne et l'Allemagne. Automne, Justine et Laurie ont présenté une magnifique danse colorée précédée d'une entrée en leds. Les mamans n'étaient pas en reste et ont également présenté une chorégraphie appréciée de tous.

Plusieurs surprises au rendez-vous : un robot géant⁵ illuminé de leds de la tête au pied a fait danser le public. Une surprise également pour la présidente par Automne et Justine sur un magnifique duo dont l'osmose n'est plus à prouver. Une magnifique finale sur une danse hindou accompagnée d'extraits d'airs de Chine et de Russie a clôturé ce voyage.



Un cadeau a été remis à chaque danseuse à la fin du gala. Et d'autres cadeaux ont été offerts aux filles qui se sont occupées des groupes ainsi qu'à la Présidente, la Trésorière Linda et Claudine chargée de la décoration. Ce gala étant le dernier ce fut également l'occasion de remercier Agnès Hennon, Dominique Denis qui ont participé à la naissance de l'association et Marie-France la couturière, présentes dans la salle.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès par leur présence, par leur don ou par leur aide, merci au public fidèle à *Turny Danse* depuis des années. Merci à Laurie pour s'être occupée, cette année, du groupe des *Ptit's Loups*, merci à Automne pour s'être occupée des *Lolitas* depuis 3 ans et merci à Justine pour avoir donné de son temps en s'occupant de plusieurs groupes dont le sien depuis 10 ans et pour la mise en scène des galas depuis quelques années. Un petit clin d'œil également à Camille Barbier qui, avec Justine, ont été les premières à prendre en charge des groupes.

Depuis le 15 septembre, *Turny Danse* est en sommeil. Merci à la commune de Turny de nous avoir soutenu par la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes et par sa subvention annuelle.

Avoir donné naissance à cette association et l'avoir faite fonctionner pendant toutes ces années n'a été que du bonheur. Une page se tourne mais le livre n'est pas terminé...

La Présidente,
Florence De Pinho

CERCLE GENEALOGIQUE



APPEL AUX HABITANTS DE TURNY

A la recherche de photos, documents, témoignages sur la vie dans les hameaux de Turny, au début du 20^e siècle.

Le Cercle Généalogique de Turny s'est lancé un nouveau défi : retracer la généalogie des habitants de Turny recensés en 1911, au début du 20^e siècle.

Nous souhaitons effectuer cette recherche pour chaque hameau de la commune. Nous allons découvrir les métiers de l'époque et tenterons de reconstituer la vie dans les hameaux à cette époque.

C'est pourquoi, nous lançons un appel à toutes les personnes qui disposent de photographies d'ancêtres de Turny au début du 20^e siècle, de documents, d'anecdotes sur la vie dans les hameaux, afin de nous aider à reconstituer, de façon vivante, la vie de nos anciens. Nous serions très heureux de recevoir des témoignages de la vie à Turny et ses hameaux, de 1900 à 1950.

Nous faisons appel à vous tous et toutes pour nous aider à reconstituer notre passé relativement récent (100 ans environ) qui est, pour la plupart de nous, déjà oublié.

Cette recherche fera l'objet, comme les autres, d'une publication fin 2018.

La Présidente
Véronique Battut

Contact : Cercle généalogique de Turny
Adresse : 22, route de la forêt d'Othe Le Fay Turny 89570
Mail : battutvero@gmail.com

Publications Cercle Généalogique de Turny
 . Alphonse et les autres ... Hommage aux Poilus de Turny - 2017
 . Les Seigneurs de Turny - 2016
 . Le Fay, un hameau de Turny - 2015
 . Raoul Dubois, un Turrois engagé - 2015

SARL FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine

TAXIS TURNY

03 86 43 45 87 06 08 46 77 75

***Transports Privés :**
Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

***Transports de Malades Assis (TAP):**
Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise

EURL RAMILLON
ENT. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
RÉNOVATION ET NEUF

MAÇONNERIE, COUVERTURE,
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS,
RAVALEMENTS

89570 NEUVY SAUTOUR
03.86.43.48.66
ramillon.xavier@orange.fr



Samedi 21 octobre
20 h - Salle des fêtes de Turny
Diner spectacle
Amicale des Pompiers de Turny
et
Compagnie du Parapluie

21 octobre au 5 novembre
Vacances scolaires

Samedi 18 novembre
20h30 - Salle des fêtes de Turny
Loto
Association du Patrimoine

Samedi 16 décembre
9h30 - Salle des fêtes de Turny
Noël des enfants
Commune de Turny

Samedi 16 décembre
18h - Salle du Conseil
Cérémonie de la Sainte Barbe

23 décembre au 7 janvier
Vacances scolaires

Samedi 6 janvier 2018
15h - Salle des fêtes de Turny
Voeux du Maire
Galette des Rois

Samedi 25 février
Sortie culturelle NABUCCO
Réservation avant le 5/1/2018

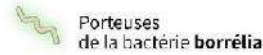
La maladie de Lyme

Lancement d'un « plan national » pour améliorer la prise en charge d'une pathologie difficile à détecter

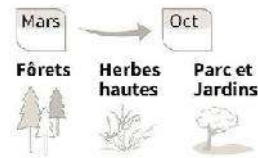
27 000 Nouveaux cas par an en France



Transmise par les **tiques ixodes ricinus**



Porteuses de la bactérie **borrelia**



Sources: Inpes, ECDC, INRA

Petite tique, GROSSE MALADIE...

Les tiques peuvent transmettre des maladies, dont la **Maladie de Lyme**.

Evitez les tiques : dehors, portez des **vêtements** couvrant les jambes, les bras et le cou. Soyez vigilant du **printemps** à l'**automne**.

Après toute sortie, **inspectez-vous** minutieusement la peau : plis, dos, tête... La tique peut être très **petite** et sa pique est **indolore**.

Si vous êtes piqué par une tique :

ôtez avec un **tire-tique** ou une **pince à épiler** sans appliquer **aucun produit** sur la tique (alcool, éther...), puis **désinfectez**.

Si une tâche rouge apparaît plus tard :

consultez votre médecin, c'est peut-être un «**érythème migrant**», signe de la maladie de Lyme.

Cette maladie peut également se manifester par un **état grippal** (fièvre, courbatures...), sans forcément la présence d'un érythème migrant.

Sans traitement précoce, la **maladie de Lyme** peut devenir **potentiellement grave** et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...



Pour en savoir plus : www.francelyme.fr
Association France Lyme
 BP 10049/arcueil -94114 La Poste Arcueil PDC
 contact@francelyme.fr

Symptômes variables

- Phase 1 - 30 premiers jours
- Phase 2 puis phase 3* premier mois à plusieurs années

- Fatigues et migraines
- Fortes fièvres
- Méningite
- Paralysie faciale
- Troubles cardiaques
- Érythème migrant
- Plaque rouge évolutive
- Douleurs articulaires
- Vomissements

* symptômes identiques aggravés et chroniques

Prévention

Pendant une activité en nature

- Porter des vêtements couvrants
- Appliquer des répulsifs

Après une activité en nature

- Inspecter le corps
- Oter l'insecte avec un tire-tique

Traitements possibles

- antibiotiques
- antiparasitaires
- anti-champignons

Pas de dépistage fiable à 100 %

© AFP